

## **RAPPORT D'AUDIT EXTERNE**

**Certification des comptes d'ACOLDEMHA pour la période 2016-2018**

**Janvier 2019**

## TABLE DES MATIERES

1. Lettre d'opinion de l'auditeur -----	3
2. Contexte de l'audit -----	4
2.1. Présentation de l'ACOLDEMHA -----	4
2.2. Nécessité de la certification des comptes de l'ACOLDEMHA -----	5
3. Objectif de l'audit -----	5
4. Méthodologie utilisée pour l'audit -----	5
4.1. Recueil des documents nécessaires à l'audit -----	5
4.2. Analyse des documents fournis par ACOLDEMHA -----	6
4.3. Réalisation de différentes vérifications -----	6
5. Etats financiers de l'ACOLDEMHA au 31décembre 2016 -----	6
5.1. Vue globale des recettes -----	6
5.2. Vue globale des dépenses -----	7
5.3. Tableau synoptique des recettes et des dépenses -----	7
6. Etats financiers de l'ACOLDEMHA au 31décembre 2017 -----	8
6.1. Vue globale des recettes -----	8
6.2. Vue globale des dépenses -----	8
6.3. Tableau synoptique des recettes et des dépenses -----	9
7. Etats financiers de l'ACOLDEMHA au 31décembre 2018 -----	9
7.1. Vue globale des recettes -----	9
7.2. Vue globale des dépenses -----	10
7.3. Tableau synoptique des recettes et des dépenses -----	11
8. Tableau cumulé des produits et charges de 2016 à 2018 -----	11
9. Présentation des résultats de l'audit -----	12
9.1. Vérification du système comptable de l'ACOLDEMHA -----	12
9.2. Vérification de l'éligibilité des dépenses -----	12
9.2.1. Constats faits -----	12
9.2.2. Explication fournie -----	13
9.2.3. Conclusion -----	13
10. Recommandations -----	14
11. Conclusion -----	14

# 1. Lettre d'opinion de l'auditeur sur les états financiers du CTIS du 01/01/2016 au 31/12/2018

Madame la Présidente,

Nous avons procédé à l'audit des états financiers des exercices 2016, 2017 et 2018 des activités mises en œuvre par votre association dans le cadre des interventions sociales et de l'appui au fonctionnement dont elle bénéficie de l'Etat congolais. Ces états financiers comprennent, le tableau Ressources - Emplois, le Relevé des Dépenses, les annexes et d'autres notes fournissant les détails et explications des principaux postes.

Le Comité Directeur de l'ACOLDEMHA est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables.

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, appelé à déceler si les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Un accent particulier a été mis sur les préoccupations contenues dans le contrat de notre consultance, dont la mission était de nous assurer que la structure du système de contrôle interne est efficace, que les ressources ont été employées conformément aux procédures en vigueur au sein de l'organisation.

Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à notre opinion qui se résume en ceci :

- Les états financiers de l'ACOLDEMHA présentent sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de l'association.
- L'ACOLDEMHA n'a pas financé de dépenses inéligibles et l'état de justification est suffisamment fiable pour justifier son solde au 31 décembre 2018.
- Nous avons recommandé à l'ACOLDEMHA d'utiliser un logiciel comptable pour une bonne tenue de la comptabilité et de veiller au respect des pourcentages dus aux coûts logistiques et des ressources, aux coûts opérationnels et aux coûts administratifs dans la mise en œuvre des projets..

Dans l'espoir que le Comité Directeur de l'ACOLDEMHA prendra en considération cette recommandation, je vous prie de recevoir, Madame la Présidente, l'expression de mes sentiments distingués.

Fait à Kinshasa, le 07 janvier 2019

**Pour le Cabinet d'audit MESHIA Consulting**

*MESHIA ADELIN*  
EXPERT COMPTABLE & AUDITEUR



## 2. Contexte de l'audit

### 2.1. Présentation de l'ACOLDEMHA

ACOLDEMHA est une association sans but lucratif (ASBL) qui fonctionne sous le statut d'une organisation non Gouvernementale. Elle est enregistrée sous le n° F92/5386 du 28 janvier 1999 au Ministère de justice et dispose d'un protocole de partenariat avec le Gouvernement de la RDC représenté par les ministères des Affaires sociales, du Genre et Famille, de la Santé et celui de Plan. Elle a été créée à Kinshasa en date du 10 janvier 1995. Son siège social est établi au n°2 de l'avenue Boma, Quartier Salongo, Commune Kintambo, à Kinshasa / R.D. Congo.

La structure de gouvernance de l'ACOLDEMHA se présente de la manière suivante :

- La Présidente : Elle représente l'association auprès de tiers, au niveau national et international, convoque et dirige les réunions du comité directeur et signe tout document adressé aux tiers.
- Le Chargé d'Administration et finances : Il prépare le budget et le rapport financier, effectue les rapprochements bancaires mensuels, élabore les rapports des activités périodiques, tient la comptabilité de l'association et en produit les états financiers périodiques
- Le Chargé de programme : Il supervise l'organisation des campagnes de sensibilisation et des enquêtes, planifie les activités et conçoit les projets de développement, assure le suivi et l'évaluation des activités.
- Le Chargé de la communication : Il assure la couverture médiatique de toutes les activités du terrain de l'association, poste toutes les activités de l'organisation dans les médias et en garde les supports.
- Le Chargé de formation : Il décèle les besoins en formation, définit les critères de sélection des formateurs, rédige les termes de référence des formations.
- Le Chargé de la logistique : Il gère les stocks, assure les inventaires périodiques, évalue des besoins en approvisionnement et effectue les achats.
- Le Caissier : Il tient la caisse, exécute les petites dépenses et protège les fonds de l'organisation

La mission principale d'ACOLDEMHA est la promotion du développement inclusif en visant spécialement la promotion des intérêts, la défense des droits des personnes handicapées et leurs familles, l'inclusion sociale et l'égalité de chances pour tous.

Pour atteindre cette mission, ACOLDEMHA s'est fixé plusieurs objectifs:

- Faciliter la promotion au développement, par l'instruction formelle et informelle de la maman et la fille handicapée en vue de l'aider à s'auto prendre en charge ;
- Améliorer l'environnement matériel, social et culturel, de manière à favoriser son égale participation dans la vie communautaire;
- Participer à la sensibilisation de la société sur les droits et besoins spécifiques de la personne handicapée dans notre pays ;
- Participer à la sensibilisation sur les maladies invalidantes et le VIH SIDA dans les milieux des personnes handicapées ;

- Faciliter l'accès aux Soins de santé sexuelle et reproductive aux femmes et filles handicapées;
- Faciliter l'accès aux aides techniques et autres aides à mobilité aux femmes, filles et enfants handicapés ;
- Faciliter la mise en place des Activités Génératrices de Revenus (entrepreneuriat de la femme et fille handicapée) ;
- Accompagner les enfants handicapés dans leur parcours scolaire ;
- Participer aux activités de plaidoyer visant la promotion et la protection des droits des personnes handicapées à tous les niveaux.

## **2.2. Nécessité de la certification des comptes de l'ACOLDEMHA**

Selon les informations contenues dans le contrat de consultance, la nécessité pour le Comité Directeur de l'ACOLDEMHA de faire auditer ses comptes pour les exercices 2016 à 2018 se justifie par le souci de transparence et rédevabilité. En effet, ACOLDEMHA bénéficie du soutien du gouvernement de la RDC à travers le ministère des affaires sociales, action humanitaire et solidarité nationale. Ce soutien porte sur la rémunération, le fonctionnement et les interventions sociales. Chaque année, le gouvernement organise la reddition des comptes en rapport avec le soutien qu'il octroi à l'ASBL ACOLDEMHA. Parallèlement à cet exercice, le Comité Directeur d'ACOLDEMHA a jugé utile de faire certifier ses comptes par un audit externe en vue d'apporter plus de preuve de la bonne gestion des fonds que le gouvernement congolais lui octroie.

## **3. Objectif de l'audit**

Au regard du contrat de consultance signé entre ACOLDEMHA et le cabinet d'audit MESHIA Consulting (Cf. Annexe 1), le présent audit poursuit les objectifs ci-après :

- Vérifier le système comptable de l'ACOLDEMHA
- Vérifier l'éligibilité des dépenses

## **4. Méthodologie utilisée pour l'audit**

### **4.1. Recueil des documents nécessaires à l'audit**

Dans un premier temps, nous avons recueilli auprès des responsables de l'ACOLDEMHA les documents qu'ils ont jugés pertinents pour faciliter la réalisation de l'audit, en dehors du contrat de consultance, qui précise les objectifs de la mission d'audit et les responsabilités de chacune des deux parties.

Ces documents sont les suivants :

- Le rapport financier des exercices 2016, 2017 et 2018.
- Le livre de caisse et tous les soubassements qui l'accompagnent (factures, bons d'entrée et de sorties, contrats, attestations de perception financière, etc.)
- Manuel de procédures de gestion administrative, financière et comptable

## 4.2. Analyse des documents fournis par l'ACOLDEMHA

Les documents fournis par l'ACOLDEMHA ont été scrutés par l'équipe d'experts chargés de réaliser l'audit afin d'en avoir une meilleure compréhension et de réaliser les différentes réalisations.

## 4.3. Réalisation de différentes vérifications

C'est le moment clé de l'audit. Il a consisté à contrôler la mise en œuvre des activités sur base de l'examen de la cohérence du contrat et des documents fournis par l'ACOLDEMHA, à comparer les actions réalisées et les coûts déclarés par rapport aux actions prévues et au budget prévisionnel, et à indiquer si les dépenses effectuées sont vérifiables et conformes aux procédures en vigueur.

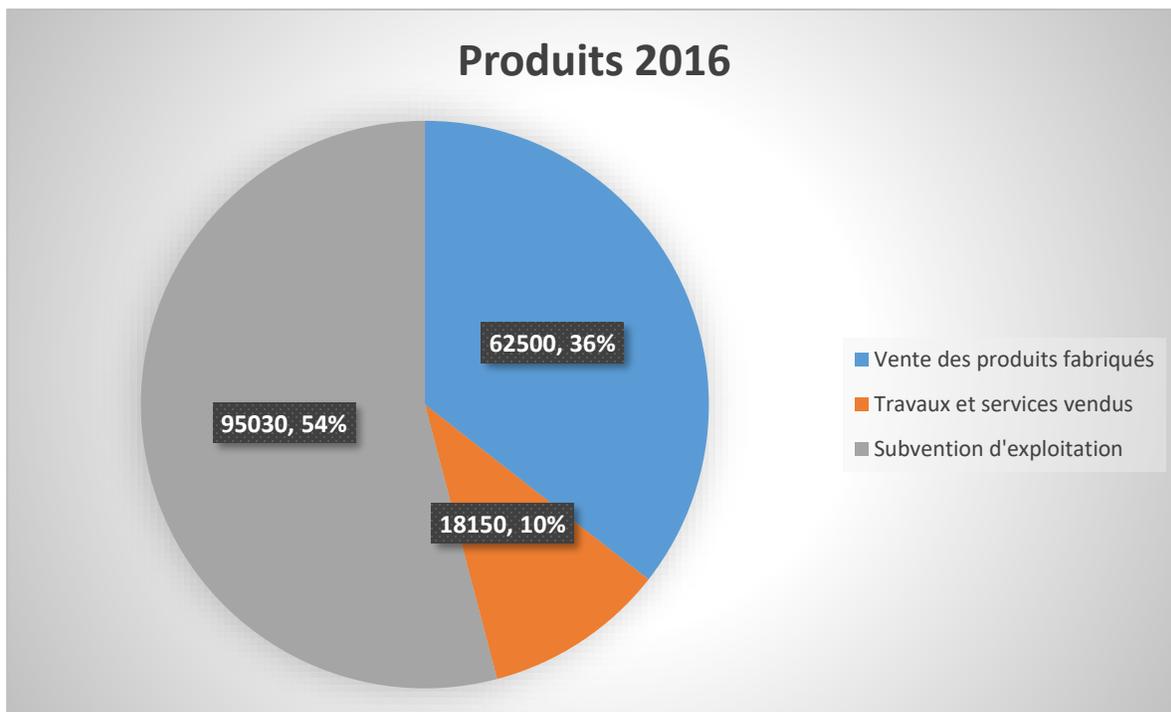
## 5. Etats financiers de l'ACOLDEMHA au 31 décembre 2016

Partant du rapport financier présenté par l'ACOLDEMHA, la situation financière de cette association pour l'exercice 2016 se présente comme suit :

### 5.1. Vue globale des produits

Les recettes provenant des différentes sources ont été réalisées à l'ordre 175.680,00\$ US, réparties de la manière suivante :

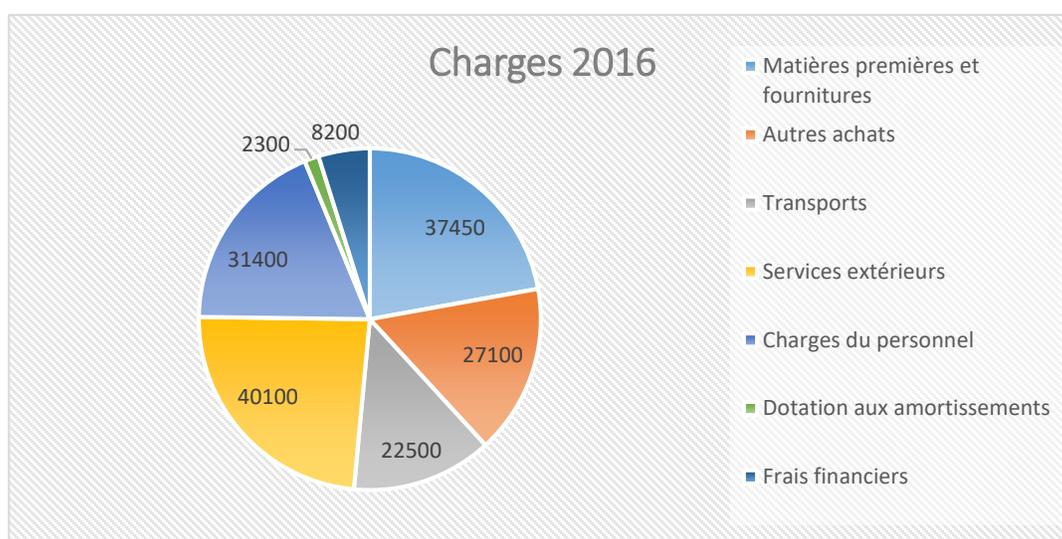
- Vente des produits fabriqués : 62.500,00\$US, soit 36%
- Travaux et services vendus : 18.150,00\$US, soit 10%
- Subventions d'exploitation : 95.030,00\$US, soit 54%



## 5.2. Vue globale des charges

Les dépenses ont été exécutées à 96.23% soit 169.050,00\$ US. En effet, il se dégage un solde positif de 6.630,00\$ US qui représente 3.77%. L'exécution de toutes les dépenses a été effectuée et ventilée de la manière ci-après :

- Achats des matières premières et fournitures : 37.450,00\$ US, soit 22,15%
- Autres achats : 27.100,00\$US, soit 16,03%
- Transport : 22.500,00\$US, soit 13,31%
- Services extérieures : 40.100,00\$US, soit 23,72%
- Charges du personnel : 31.400,00\$US, soit 18,57%
- Dotation aux amortissements : 2.300,00\$US, soit 1,36%
- Frais financiers : 8.200,00\$US, soit 4,85%



## 5.3. Tableau synoptique des produits et des charges

N°	Désignation des produits en \$ us	Montant
1.	Vente des produits fabriqués	62.500,00\$
2.	Travaux et services rendus	18.150,00\$
3.	Subvention d'exploitation	95.030,00\$
	Total produits	175.680,00\$
N°	Désignation des charges	Montant
1.	Achat matières premières et fournitures	37.450,00\$
2.	Autres achats	27.100,00\$
3.	Transport	22.500,00\$
4.	Services extérieurs	40.100,00\$
5.	Charges du personnel	31.400,00\$
6.	Dotation aux amortissements	2.300,00\$
7.	Frais financiers	8.200,00\$
	Total charges	169.050,00\$
	<b>Solde exercice 2016</b>	<b>6.630,00\$</b>

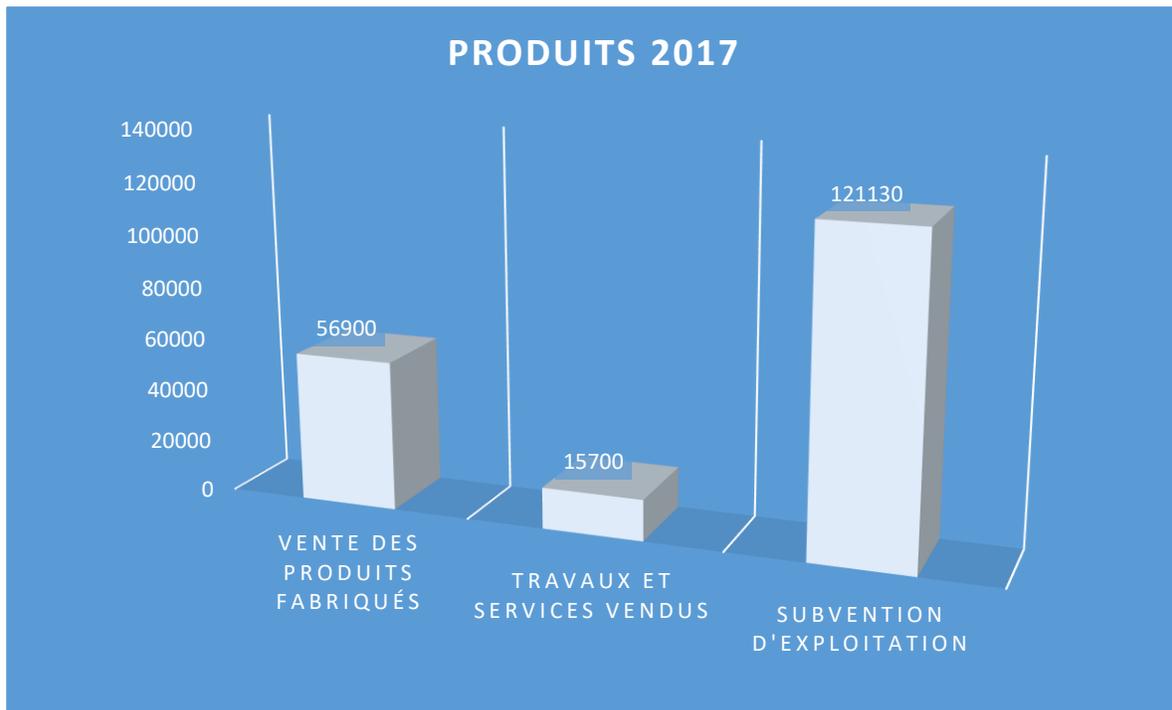
## 6. Etats financiers de l'ACOLDEMHA au 31 décembre 2017

Partant du rapport financier présenté par l'ACOLDEMHA, la situation financière de cette association pour l'exercice 2017 se présente comme suit :

### 6.1. Vue globale des produits

Les recettes provenant des différentes sources ont été réalisées à l'ordre 193.730,00\$ US, réparties de la manière suivante :

- Vente des produits fabriqués : 56.900,00\$US, soit 29%
- Travaux et services vendus : 15.700,00\$US, soit 8%
- Subventions d'exploitation : 121.130,00\$US, soit 63%



### 6.2. Vue globale des charges

Les dépenses ont été exécutées à 90.76% soit 175.840,00\$ US. En effet, il se dégage un solde positif de 17.890,00\$ US qui représente 9.23%. L'exécution de toutes les dépenses a été effectuée et ventilée de la manière ci-après :

- Achats des matières premières et fournitures : 35.400,00\$ US, soit 20,13%
- Autres achats : 29.500,00\$US, soit 16,77%
- Transport : 20.470,00\$US, soit 11,64%
- Services extérieurs : 43.600,00\$US, soit 24,79%
- Charges du personnel : 32.820,00\$US, soit 18,66%
- Dotation aux amortissements : 2.150,00\$US, soit 1,22%
- Frais financiers : 11.900,00\$US, soit 6,76%



### 6.3. Tableau synoptique des produits et des charges

N°	Désignation des produits en \$ us	Montant
1.	Vente des produits fabriqués	56.900,00\$
2.	Travaux et services rendus	15.700,00\$
3.	Subvention d'exploitation	121.130,00\$
	<b>Total produits</b>	<b>193.730,00\$</b>
N°	Désignation des charges	Montant
1.	Achat matières premières et fournitures	35.400,00\$
2.	Autres achats	29.500,00\$
3.	Transport	20.470,00\$
4.	Services extérieurs	43.600,00\$
5.	Charges du personnel	32.820,00\$
6.	Dotation aux amortissements	2.150,00\$
7.	Frais financiers	11.900,00\$
	<b>Total charges</b>	<b>175.840,00\$</b>
	<b>Solde exercice 2017</b>	<b>17.890,00\$</b>

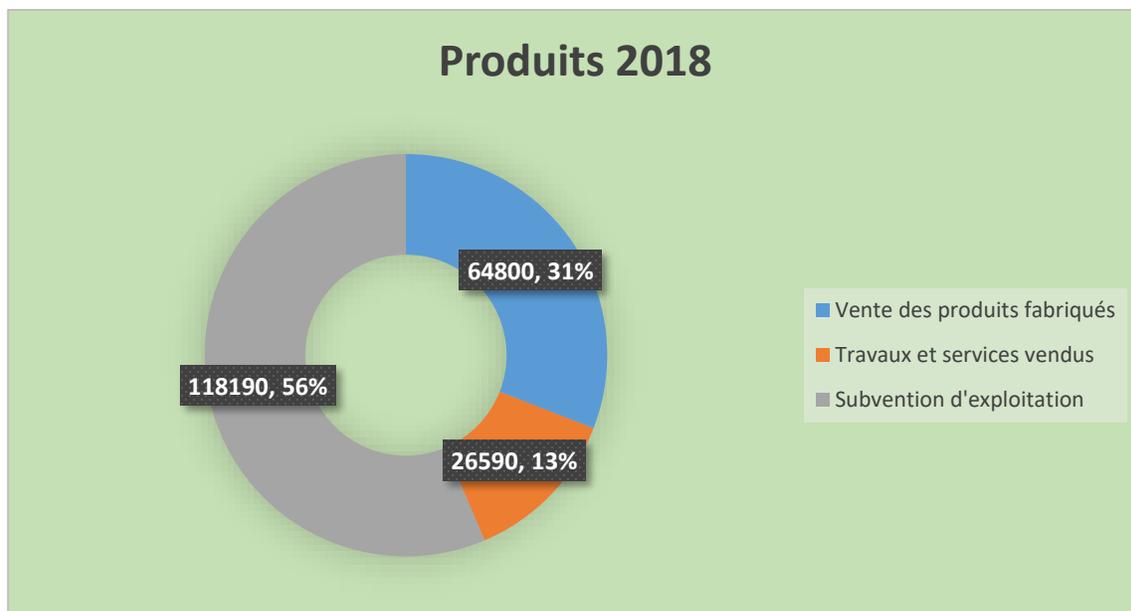
## 7. Etats financiers de l'ACOLDEMHA au 31 décembre 2018

Partant du rapport financier présenté par l'ACOLDEMHA, la situation financière de cette association pour l'exercice 2018 se présente comme suit :

### 7.1. Vue globale des produits

Les recettes provenant des différentes sources ont été réalisées à l'ordre 209.580,00\$ US, réparties de la manière suivante :

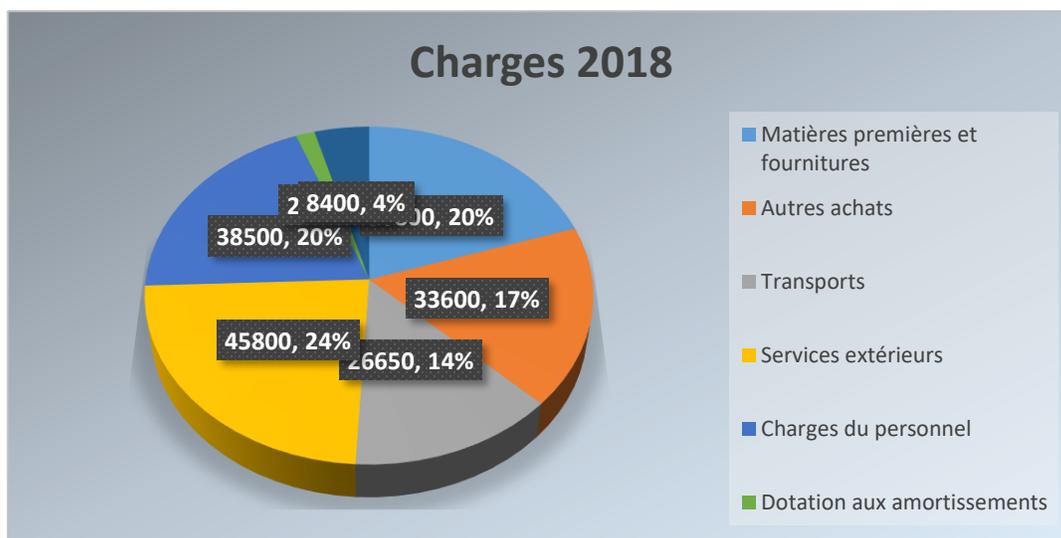
- Vente des produits fabriqués : 64.800,00\$US, soit 31%
- Travaux et services vendus : 26.590,00\$US, soit 13%
- Subventions d'exploitation : 118,190\$US, soit 56%



## 7.2. Vue globale des charges

Les dépenses ont été exécutées à 92.87% soit 194.650,00\$ US. En effet, il se dégage un solde positif de 14.930,00\$ US qui représente 7.13%. L'exécution de toutes les dépenses a été effectuée et ventilée de la manière ci-après :

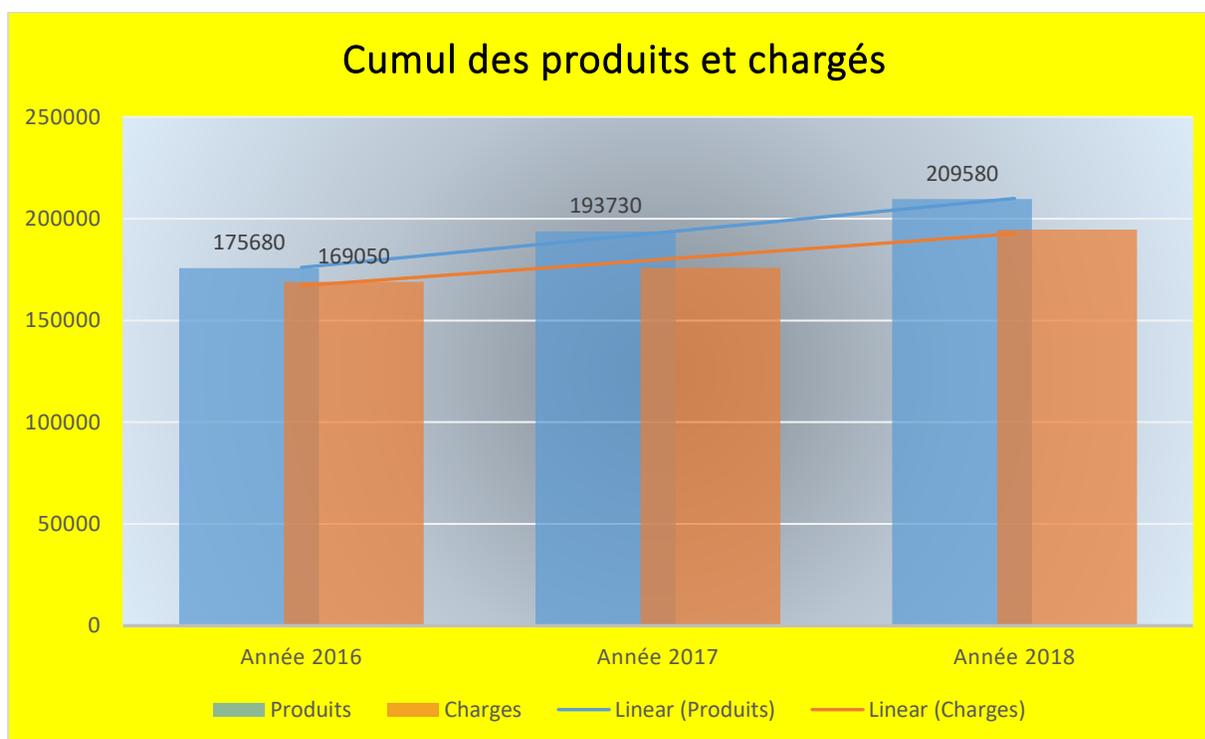
- Achats des matières premières et fournitures : 38.800,00\$ US, soit 20%
- Autres achats : 33.600,00\$US, soit 17%
- Transport : 26.650,00\$US, soit 14%
- Services extérieures : 45.800,00\$US, soit 24%
- Charges du personnel : 38.500,00\$US, soit 20%
- Dotation aux amortissements : 2.900,00\$US, soit 1%
- Frais financiers : 8.400,00\$US, soit 4%



### 7.3. Tableau synoptique des produits et des charges

N°	Désignation des produits en \$ us	Montant
1.	Vente des produits fabriqués	64.800,00\$
2.	Travaux et services rendus	26.590,00\$
3.	Subvention d'exploitation	118.190,00\$
	<b>Total produits</b>	<b>209.580,00\$</b>
N°	Désignation des charges	Montant
1.	Achat matières premières et fournitures	38.800,00\$
2.	Autres achats	33.600,00\$
3.	Transport	26.650,00\$
4.	Services extérieurs	45.800,00\$
5.	Charges du personnel	38.500,00\$
6.	Dotation aux amortissements	2.900,00\$
7.	Frais financiers	8.400,00\$
	<b>Total charges</b>	<b>194.650,00\$</b>
	<b>Solde exercice 2016</b>	<b>14.930,00\$</b>

### 8. Tableau cumulé des produits et charges de 2016 à 2018



Ce tableau cumulé des produits et charges de l'ACOLDEMHA montre clairement la santé financière de cette association sans but lucratif. Car les charges et les produits sont allés grandissants de 2016 à 2018. Il y a en effet une augmentation de produits de 9% en 2017 et une augmentation de 8% en 2018. A propos des charges, elles ont augmenté de 4% en 2017 et de 10% en 2018.

## **9. Présentation des résultats de l'audit**

### **9.1. Vérification du système comptable de l'ACOLDEMHA**

Les auditeurs ont constaté qu'ACOLDEMHA est doté d'un manuel de procédures de gestion administrative, financière et comptable qui répond aux objectifs ci-après :

- fournir un cadre formel d'exécution des opérations à caractère administratif, commercial et financier ;
- responsabiliser davantage le personnel concerné dans l'accomplissement des tâches par une définition précise des attributions et des résultats attendus ;
- rendre plus productif le personnel par une efficacité plus accrue à travers l'optimisation des circuits d'information (circuits des documents) ;
- mettre en œuvre un contrôle interne efficace.

L'existence de ce manuel de procédures est sans aucun doute un point fort de l'ACOLDEMHA, car il constitue la preuve que cette association fonctionne dans le respect de règles rigoureuses et est soucieuse de réduire au maximum sinon d'éviter tout dérapage, tout abus ou usurpation de pouvoir et toute malversation financière.

Il a été vérifié que le cadre comptable proposé par l'ACOLDEMHA est conforme aux dispositions de l'OHADA, qui fixe les règles d'établissement des états financiers. Les états financiers sont présentés de façon à permettre leur comparaison dans les temps et dans l'espace. La comptabilité analytique repose sur cinq axes d'analyse principaux : (i) la destination de la dépense (activité ou composante) ; (ii) le responsable de la dépense (service concerné) ; (iii) le financement de la dépense (bailleur de fond) ; (iv) la zone concernée (projet financé) ; (v) la nature de la dépense (catégorie).

Il a aussi été vérifié que les opérations sont chronologiquement enregistrées dans les journaux en fonction de leur nature. Le chargé des finances classe les pièces comptables dans les dossiers comptables. Le système de classement des pièces comprend les dossiers suivants : (i) le dossier des contrats, (ii) le dossier des bons de commande, (iii) le dossier des factures et décomptes à payer, (iv) le dossier des paiements directs, (v) le dossier des comptes bancaires.

Il résulte de tout ce qui précède que le système comptable adopté par ACOLDEMHA est un système de trésorerie qui a permis de tenir la comptabilité de manière claire et régulière. Mais il y a quand même lieu de relever que la comptabilité est tenue de façon manuelle. ACOLDEMHA ne dispose pas d'un logiciel comptable pour rendre plus limpide la tenue de sa comptabilité.

### **9.2. Vérification de l'éligibilité des dépenses**

#### **9.2.1. Constats faits**

Les états financiers présentés par ACOLDEMHA révèlent que le tableau des emplois ou des charges se répartit en sept rubriques :

- L'achat des matières premières et des fournitures liées qui correspondent au montant de 111.650,00\$ pour les trois années ;

- Les autres achats qui correspondent au montant de 90.200,00\$ pour les trois années ;
- Les frais de transport qui correspondent au montant de 69.620,00\$ pour les trois années ;
- Les services extérieurs qui correspondent au montant de 129.500,00\$ pour les trois années ;
- Les charges du personnel qui correspondent au montant de 102.720,00\$ pour les trois années ;
- La dotation aux amortissements et aux provisions qui correspondent au montant de 7.350,00\$ pour les trois années ;
- Les frais financiers qui correspondent au montant de 28.500,00\$ pour les trois années ;

Il a aussi été noté que les procédures de gestion financière de l'ACOLDEMHA, telles que décrites dans le manuel des procédures ont été strictement respectées. Les achats, entretiens et réparations équivalant à un montant inférieur ou égal à 500\$US (cinq cents dollars américains) ont été effectués directement moyennant une pièce justificative. Pour les achats, entretiens et réparations allant de 501\$US (cinq cent un dollars américains) à 1000\$US (mille dollars américains), deux factures pro formas ont été exigées avant le décaissement des fonds. Pour les achats, entretiens et réparations allant de 1001\$US (mille un dollars américains) à 2500\$US (deux mille cinq cents dollars américains), trois factures ont été exigées avant le décaissement des fonds. Pour les achats, entretiens et réparations allant au-delà de 2500\$US (deux mille cinq cents dollars américains), un appel d'offres a lancé.

Cependant, en analysant les dépenses effectuées par ACODEMHA au cours des trois dernières années, il y a lieu de noter que certains postes budgets semblent être exagérés. C'est le cas des Charges du personnel, correspondent à 19% des dépenses engagées. Or pour une gestion rationnelle, les dépenses du personnel ne doivent pas aller au-delà de 15% des dépenses engagées.

### **9.2.2. Explications fournies**

Le Comité Directeur de l'ACOLDEMHA s'est expliqué au sujet de dépenses qui semblent exagérées en soutenant que les charges du personnel telles que présentées relèvent de l'appui à la rémunération que l'Etat congolais, à travers le ministère des affaires sociales, action humanitaire et solidarité nationale octroie à certaines organisations des personnes handicapées. Le montant de 102.720,00\$ correspondant aux charges du personnel pour les trois années concernées équivaut à l'enveloppe que l'Etat congolais a attribuée à l'ACOLDEMHA pour soulager tant peu soit-il la misère des personnes handicapées, qui constituent une frange de la population marginalisée.

### **9.2.3. Conclusions tirées**

Il résulte de ce qui précède que les explications fournies par le Comité Directeur de l'ACOLDEMHA ont été jugées plausibles. La cohérence arithmétique des tableaux et la cohérence entre tableaux du rapport financier et la bonne affectation des dépenses ont été vérifiées. En outre, il a été vérifié que la quasi-totalité des dépenses avaient un lien direct avec les activités censées être mises en œuvre dans le cadre du mandat d'ACOLDEMHA, que l'affectation des dépenses était correcte, que les dépenses étaient justifiées par des pièces

comptables conformes au droit comptable congolais en vigueur et que les paiements ont effectivement été exécutés par le Comité Directeur de l'ACOLDEMHA.

## 10. Recommandations

Les leçons tirées dans le cadre du présent audit nous poussent à formuler les recommandations suivantes :

- Utiliser un logiciel comptable pour une bonne tenue de la comptabilité.
- Veiller à l'équilibre des postes budgétaires dans la mise en œuvre des projets divers en réservant 30% du budget aux coûts des ressources humaines et de la logistique, 65% aux coûts opérationnels et 5% aux coûts administratifs.

## 11. Conclusion

A travers le présent rapport, il a été question de présenter les conclusions majeures du travail de vérificateur et de certifications des comptes de l'ACOLDEMHA pour la période 2016-2018. La mission d'audit a été initiée par le Comité Directeur de l'ACOLDEMHA en vue d'apporter la preuve de sa transparence dans la gestion des ressources financières de cette association des personnes handicapées. La capacité de l'ACOLDEMHA à mobiliser les fonds propres et l'existence du manuel des procédures de gestion administrative, financière et comptable ont été perçues comme des atouts majeurs pour cette association. En définitive, les conclusions de l'audit sont satisfaisantes, car les comptes de l'ACOLDEMHA sont déclarés sincères et les dépenses éligibles. Il appartient aux animateurs de l'ACOLDEMHA de tenir compte des recommandations à l'issue du présent audit pour garantir un avenir radieux à cette association.

**Pour le Cabinet d'audit MESHIA Consulting\***



MESHIA ADELIN  
EXPERT COMPTABLE & AUDITEUR